

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 13 (1905)

Heft: 6

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

servance de ces principes est établi dans la guerre sino-japonaise en 1894-95, pendant laquelle un grand nombre de cas de froidures furent observés. Le chirurgien Kikuzi observa que ces accidents ne se produisaient que très rarement, même par les plus grands froids, quand les hommes restaient au sec et gardaient leurs souliers. En obligeant les troupes à observer ces règles on arriva à diminuer d'une façon très notable ces accidents.

A l'hôpital on peut voir un culot de shrappel entier d'un diamètre de six centimètres, d'une épaisseur de 1,3 centimètre et d'un poids de 235 gr., qui fut extrait d'une plaie pelvienne, ce qui amena la guérison complète du blessé.

Le pavillon d'opérations comprend cinq salles. Une salle de 48 pieds carrés avec de grandes baies vitrées sur trois côtés, une salle pour les instruments et la stérilisation et une salle vide pour la préparation des malades.

(A suivre.)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Le Comité central de la Société Militaire Sanitaire Suisse aux différentes Sections.

Chers Camarades,

Nous nous empressons de vous annoncer que dans son assemblée extraordinaire du 24 mai, la Section de Saint-Gall a élu le Comité central, dont voici la composition :

Président, Kreis, Jacob, sergent.

Vice-présid., Jacober, Ch., infirmier.
Secrétaire, Zollinger, Robert, »
Caissier, Geser, Robert, landsturm.
Archiviste, Kubli, Georges, caporal.

Nous vous prions de prendre bonne note de la composition du Comité et vous envoyons nos salutations les meilleures.

Pour le Comité central :

Le Président, *Le Secrétaire,*
J. KREIS. Rob. ZOLLINGER.

Mortalité et morbidité comparées des israélites.

Un médecin d'Amsterdam, M. B.-H. Stéphan, vient de se livrer à une comparaison fort intéressante de la fréquence des maladies et de la mortalité chez les israélites et chez les populations qui les entourent.

D'une façon générale, le fait curieux que cette étude met en évidence, c'est que la mortalité des israélites est faible. A Amsterdam, elle n'est que de 12 p. 100 au lieu de 47 chez le reste de la population; à New-York, la mortalité des émigrants russes ou polonais, israélites pour la plupart et fort misérables, est moitié moindre de celle des autres nationalités. Et cependant ces émigrants habitent les quartiers les plus malsains.

Les mort-nés sont également, chez les israélites, moins nombreux que chez les chrétiens. A Amsterdam, on en trouve chez les premiers 3,4 pour 4,000 naissances, alors que la proportion, pour la ville entière, est de 47.

Relativement à la morbidité, la fa-

çon dont les israélites résistent à la tuberculose est très remarquable. A New-York, les Slaves ont une mortalité trois ou quatre fois moindre que les autres nationalités. En Algérie et en Tunisie, on a observé que la tuberculose était très rare chez les israélites, et l'on a expliqué ce phénomène par les habitudes de rigoureuse propreté observées dans les intérieurs.

Par contre, et cette particularité a été notée bien souvent, les israélites paraissent très prédisposés aux affections nerveuses proprement dites, à la surdi-mutité et à la cécité congénitale : ce que l'on a essayé d'expliquer par la fréquence des mariages consanguins.

Suture de la peau à l'aide de l'Aiguille de Pravaz.

M. Gerest (de Saint-Etienne), vient d'indiquer, dans la *Loire Médicale*, un procédé de suture de la peau qui a le mérite d'être simple et pourra rendre quelques services. Voici comment on pourra faire la suture en se servant de l'aiguille de la seringue de Pravaz.

Introduire au préalable dans l'intérieur de l'aiguille l'un des fils métalliques que l'on trouve dans la boîte de la seringue (et qui servent d'habitude à éviter l'aiguille de se boucher), disposer ce fil métallique de telle manière qu'il ne déborde pas l'extrémité piquante de l'aiguille et qu'il dépasse l'autre extrémité d'un centimètre environ. Enfoncez l'aiguille ainsi armé intérieurement de son fil, de manière à traverser de

part en part les deux lambeaux cutanés à suturer. Ceci fait, refouler légèrement le fil métallique de manière à le faire déborder l'extrémité piquante, juste assez pour pouvoir le saisir entre deux doigts à ce niveau : puis retirer l'aiguille de manière à ce que le fil reste seul en place. Il suffit alors d'en nouer les deux bouts pour que la suture soit établie.

On pourra faire de cette manière une série de points séparés, si l'étendue de la plaie l'exige.

Ce procédé présente, d'après M. Gerest, deux avantages :

1^o Il permet de faire une suture urgente sans instrumentation spéciale ;

2^o La suture est moins douloureuse que celle que l'on obtient avec une aiguille ordinaire enfilée, car, au niveau du chas de cette aiguille la double épaisseur du fil détermine lors de la suture un ressaut toujours péniblement supporté par le patient, petite douleur évitée si le fil est inclus dans l'aiguille au moment de la piqure, comme cela se passe suivant le procédé que nous indiquons.

Les Balles humanitaires

D'après certains documents provenant de l'armée du général Oku, voici quelles seraient les proportions de blessures par rapport aux diverses armes. Les projectiles d'artillerie ne blessent que dans les proportions de 8^o/_o, les armes blanches dans les proportions à 7^o/_o tandis que les balles de fusils font 85^o/_o de victimes. C'est donc la balle de fusil